

Stipa capillata

Stipa capillata L., *Sp. Pl.*, ed. 2 : 116 (1762)

Stipe chevelue, Stipe capillaire

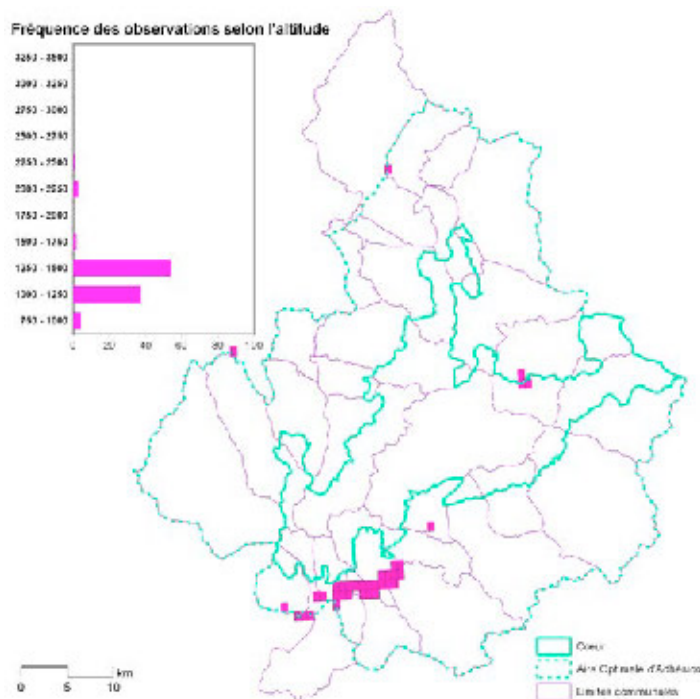
Lino delle fate capillare

Poaceae

Hémicryptophyte

Eurasiatique

Sans protection réglementaire - LRRA : quasi menacée



© Parc national de la Vanoise - Pierre Lacosse

Éléments descriptifs

La petitesse et la relative homogénéité des pièces florales des poacées rendent leur détermination souvent ardue. La tâche est simplifiée dans le cas de la Stipe chevelue : la glumelle externe est prolongée d'une arête scabre mais non plumeuse de 5 à 15 cm de long. Ce caractère morphologique ne se retrouve chez aucune autre poacée observable en Savoie. Lors de la floraison, les arêtes des différentes fleurs sont souvent entremêlées. À l'état végétatif, il est encore possible de repérer *Stipa capillata* par ses touffes denses, constituées de feuilles basales sétacées tandis que les restes des feuilles caulinaires, planes et desséchées, persistent sur les touffes.

Écologie et habitats

L'étude typologique et cartographique des pelouses substeppiques de Maurienne (Prunier, 2002) a permis de préciser l'écologie de *Stipa capillata* en Vanoise. Ces plantes sont capables de résister à l'intense rayonnement du soleil et aux stress hydrique et thermique. Elles sont nettement neutrophiles et s'inscrivent préférentiellement dans la dynamique de recolonisation d'anciennes cultures (luzernières) pour former des pelouses post-culturelles, qu'elles peuvent parfois très largement dominer au niveau du recouvrement. Plusieurs espèces de bugranes (*Ononis cristata*, *Ononis pusilla*, *Ononis natrix*) accompagnent fréquemment la Stipe chevelue.

Distribution

La proportion des espèces eurasiatiques atteint environ 22% de la flore de Savoie. *Stipa capillata* appartient à ce contingent tout à fait significatif. À l'échelon national, la distribution est

limitée à un petit quart sud-est groupant une douzaine de départements. En Savoie, les gros noyaux de population sont localisés sur les adrets de Maurienne. De très beaux exemples de pelouses à *Stipa capillata* peuvent s'observer à Aussois, Bramans et Termignon. Les stations sont moins importantes et plus disséminées en Tarentaise, principalement sur le "versant du soleil" en rive droite de l'Isère, en limite de l'aire optimale d'adhésion du Parc national de la Vanoise.

Menaces et préservation

Comme les autres espèces inféodées aux pelouses sèches, *Stipa capillata* est confrontée à deux types de menaces : d'une part la destruction directe de son habitat par des aménagements de toute nature, d'autre part la dégradation par des évolutions naturelles liées à la dynamique de la végétation. Par voie de conséquence, la préservation de la Stipe chevelue doit se réaliser à la fois par des mesures de protection de son habitat et par des mesures de gestion permettant de maintenir à l'échelle d'un versant une mosaïque d'habitats correspondant à différents stades d'évolution de la végétation.